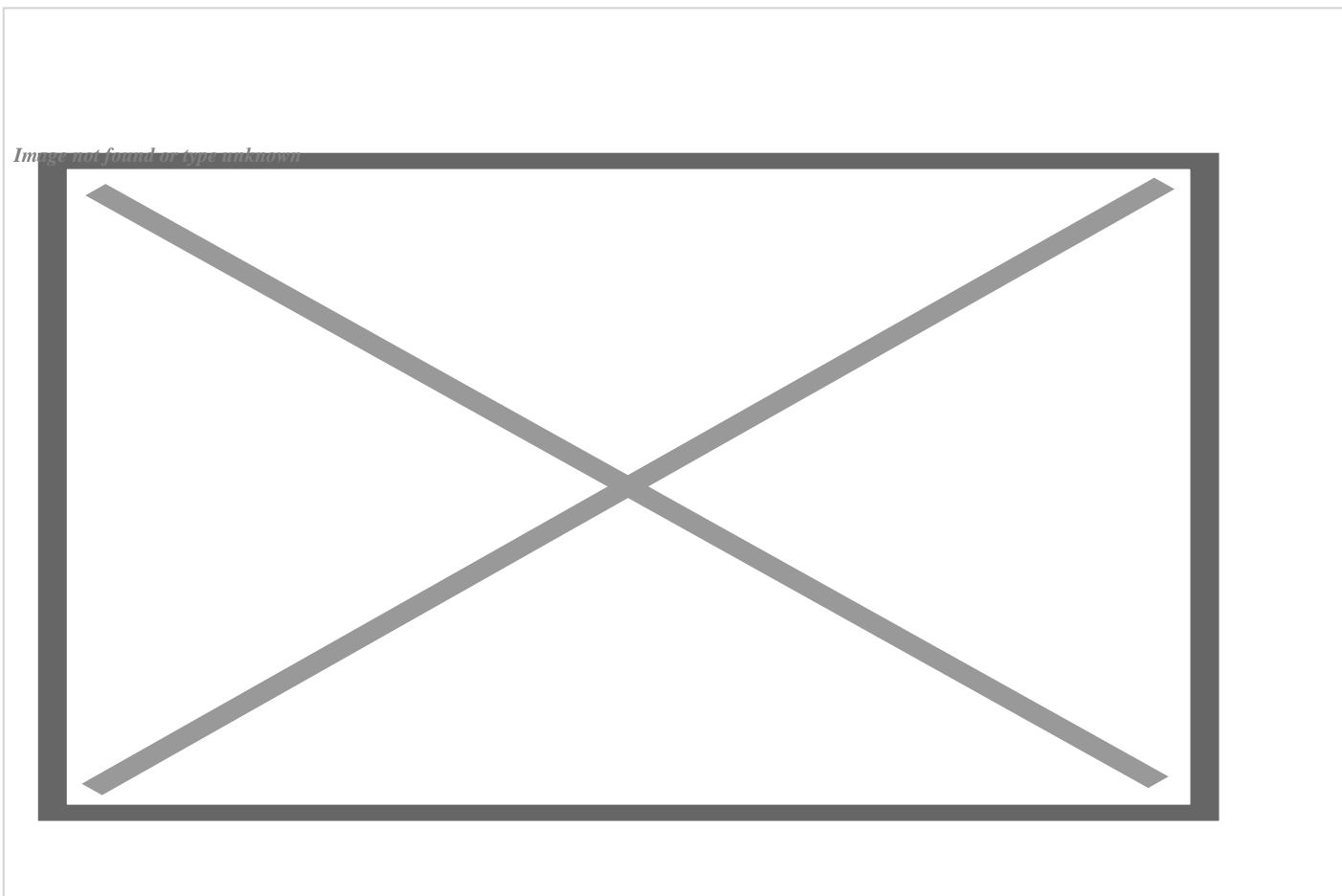


L'accusation constitutionnelle contre le président chilien est rejetée



La Havane, 2 octobre, (RHC)- Faute de soutien dans le spectre politique chilien, le parti de droite Renouveau National a désisté mardi de déposer une accusation constitutionnelle contre le président, Gabriel Boric.

Les élus de Renouveau National à la députation avaient annoncé lundi le recours, compte tenu de la responsabilité présumée du président dans le climat d'insécurité qui règne dans le pays depuis quelques mois.

L'initiative a été critiquée par la quasi-totalité de l'échiquier politique chilien, y compris par la direction nationale du RN, qui a estimé qu'il s'agissait d'une mesure très risquée, susceptible d'accroître l'instabilité dans le pays.

Le ministre de l'Intérieur suppléant, Manuel Monsalve, a déclaré que cette initiative, ainsi que celle du parti républicain contre la vice-présidente en exercice, Carolina Tohá, "sont un écran de fumée" pour tenter de cacher le scandale de corruption déclenché par l'affaire "Audios", qui implique des fonctionnaires judiciaires, des avocats, des hommes d'affaires de droite et d'anciens ministres d'État.

Parmi les personnes impliquées figurent Angela Vivanco, juge à la Cour suprême, Andrés Chadwick, ancien ministre de l'Intérieur, et Marcela Cubillos, ancienne ministre de l'Éducation, tous deux issus du second gouvernement de Sebastián Piñera.

Source : Prensa Latina

<https://www.radiohc.cu/index.php/fr/noticias/internacionales/366567-laccusation-constitutionnelle-contre-le-president-chilien-est-rejetee>



Radio Habana Cuba